

Bâtir un capital de confiance

Réflexion sur les relations économiques entre Québécois et Autochtones et recommandations pour les accroître





*Mon grand-père devait cacher qu'il était Autochtone.
Mon père disait : "Ça dépend à qui tu parles".
Moi, je suis Autochtone tous les jours.*

-Dave Laveau, Huron-Wendat
Directeur général de Tourisme Autochtone Québec

Note relativement au vocabulaire employé

Dans ce document, nous parlons de Québécois et d'Autochtones. Nous n'employons pas le terme « allochtones » parfois utilisé pour désigner la population non autochtone. C'est un choix que nous avons fait. Il est en cohérence avec l'idée à laquelle nous adhérons de relations économiques « nation à nation », les Québécois entretenant des liens avec 11 nations autochtones présentes sur le territoire.



Bâtir un capital de confiance

La dernière année a été difficile. Parallèlement à l'épreuve de la COVID-19, des événements malheureux ont marqué la vie sociale. Les enjeux d'inclusion et de racisme à l'égard de différentes communautés et d'Autochtones en particulier ont fait les manchettes. La mort de Joyce Echaquan, une Atikamekw de Manawan, à l'hôpital de Joliette a provoqué une onde de choc. Puis, la découverte de restes d'enfants autochtones à proximité d'un ancien pensionnat catholique de Kamloops en Colombie-Britannique a soulevé l'indignation. La cooccurrence de ces événements appelle une reconstruction à la fois économique et sociale. Or, les crises, lorsqu'on en tire les bons enseignements, peuvent être des occasions de faire mieux.

Chez BMO, nous serons partenaires de la relance économique. Nous sommes la plus ancienne banque au Canada. Nous voulons aussi favoriser une relance sociale. BMO est aussi l'institution financière canadienne la plus engagée au pays envers les Premières Nations et les Inuit [1]. BMO a créé il y a près de 30 ans une filiale dédiée aux services aux Autochtones; et l'an dernier, nous mettions sur pied un conseil consultatif de leaders autochtones et lançons une formation spéciale destinée à tous nos employés. Cela ne fait pas de nous des spécialistes en affaires autochtones, mais témoigne d'une certaine sensibilité. Nous croyons qu'en développant les relations d'affaires avec les Autochtones, nous serons de meilleurs voisins et nous pourrons bâtir un capital de confiance.

La question n'est pas d'ignorer l'histoire. Il s'agit de porter notre regard sur une autre partie de la réalité, comme cet élan de fierté et d'ambition économique qui anime les générations montantes d'Autochtones, et d'agir sur ce que nous pouvons contribuer à changer en tant qu'acteurs économiques et d'amorcer un dialogue qui se poursuivra. Pensons seulement qu'à l'heure où le Québec vit une sévère pénurie de main-d'œuvre, les communautés autochtones abritent une jeunesse nombreuse qui cherche à se réaliser. La réponse à des besoins mutuels peut changer l'horizon.

Je remercie les leaders autochtones qui ont ouvert le dialogue avec nous et partagé cette notion consistant à voir les affaires comme une passerelle entre les communautés. Leurs témoignages nous ont guidés dans l'élaboration d'une quinzaine de recommandations que nous formulons modestement à l'intention des communautés d'affaires du Québec, des gouvernements, et des communautés autochtones. Je remercie spécialement Mark Shadeed, vice-président Québec de la filiale Aboriginal Banking, actif depuis 28 ans auprès des Autochtones du Québec et de l'Atlantique. Je remercie également la Fédération des chambres de commerce du Québec pour sa collaboration précieuse qui permettra notamment de diffuser nos propositions auprès des communautés d'affaires locales. Faisons l'effort d'imaginer un avenir commun.

Claude Gagnon

Président, Opérations

BMO Groupe financier, Québec

[1] BMO a créé en 1992 une filiale dédiée aux Autochtones, Aboriginal Banking, comptant 13 points de service au Canada, dont 3 au Québec.

Y mettre le temps et les efforts

La Fédération des Chambres de commerce du Québec appuie cette initiative de BMO Groupe financier au Québec. À ce moment charnière de notre histoire, il est prioritaire de forger une économie structurante permettant à tous, à toutes, d'y participer à leur manière pour leur propre épanouissement et le mieux-être de leur communauté. Le développement des échanges entre Québécois et Autochtones est incontournable, alors que de nombreux enjeux sociaux, démographiques, environnementaux vont nécessiter une coopération dynamique et faire naître des opportunités nouvelles. En fait, jamais les conditions n'ont été si propices à un rapprochement entre Québécois et Autochtones et à une participation des gens d'affaires à sa concrétisation. C'est là aussi un message important de cette initiative. Les gouvernements ne sont pas les seuls responsables de l'amélioration des relations avec les Autochtones. Nous sommes tous partie de l'équation. Les gens d'affaires, par leurs choix en matière d'embauche, de formation, d'approvisionnement, de sous-traitance ont un rôle à jouer.

D'ailleurs, ce rapprochement est déjà à l'ordre du jour dans certaines régions. Des communautés d'affaires régionales et autochtones se parlent, se découvrent, s'échangent des produits, des services, parfois même investissent ensemble. On compte déjà au Québec plusieurs exemples de collaborations économiques réussies entre Québécois et Autochtones. Mais pas assez. On compte aussi plusieurs projets abandonnés ou inachevés. Certainement trop. Il faut persister. Il faut créer des conditions qui favorisent la réussite de la collaboration. Il faut y mettre le temps, les efforts, l'ouverture de part et d'autre.

Il faut innover pour relever des défis inhérents à la formation et à la qualification. Il faut savoir, avant même de commencer, qu'il n'y a pas une réalité autochtone, mais un éventail de réalités particulières en fonction des différentes nations et des différentes communautés qui les composent. C'est d'abord dans ce désir de comprendre ces particularités, dans le geste de s'intéresser à l'autre, que commence la relation.

L'objectif, c'est de faire des affaires, mais le bénéfice sera plus qu'économique. Il sera humain et social. L'échange économique est aussi une rencontre.

Charles Milliard

Président-directeur général

Fédération des chambres de commerce du Québec

Table des matières

8	La démarche
8	Relations économiques
9	Les personnes rencontrées
10	Les populations autochtones au Québec
10	Carte des nations et des communautés
11	Aperçu
11	Les Nations et leur population
12	Quelques constats incontournables
13	Les préjugés persistent
13	Un vent de confiance se lève
14	La Loi sur les Indiens est une contrainte
16	Les jeunes Autochtones doivent relever le défi de l'éducation
17	La crise de l'habitation a plusieurs impacts sociaux
18	Données socioéconomiques
25	Des histoires à succès qui peuvent inspirer
25	Apuiat, projet éolien
25	Premier partenariat direct entre Hydro-Québec et Kahnawà:ke
26	Le Projet éolien des Cultures
26	Scierie Opitciwan
26	Fusion des communautés d'affaires québécoise et innue à Sept-Îles

Table des matières

27	Kiuna, le cégep autochtone
27	L'Initiative de la famille Martin
28	Le Réseau de télévision des Peuples autochtones (APTN-TV)
28	Inukshuk Synergie / Akua Nature / Mocassins et talons hauts
29	Tourisme Autochtone Québec
30	BMO, sa filiale pour les Autochtones, son programme de formation
30	Des Innus dans l'industrie de l'aluminium
31	Secteurs d'activité présentant un fort potentiel
31	Territoire, ressources naturelles et développement durable
32	Industrie et secteur manufacturier
32	Développement des communautés
32	Construction d'habitations
32	Technologie
33	Tourisme et culture
34	Recommandations
39	S'engager envers un avenir économique commun
41	Conclusion

La démarche

Entre les mois d'avril et juin 2021, des entrevues ont été réalisées avec une dizaine de leaders ou entrepreneurs autochtones issus de différentes nations présentes au Québec, une dirigeante d'une association canadienne de gens d'affaires autochtones et certains leaders non autochtones qui ont côtoyés de près les Premières Nations et les Inuits. Les entrevues ont été menées par l'une ou l'autre des personnes suivantes : Claude Gagnon, président Opérations de BMO Groupe financier au Québec, François Morin, directeur général des opérations et des affaires publiques de BMO au Québec et Mark Shadeed, vice-président Québec de la filiale Aboriginal Banking.

Les entretiens individuels effectués en ligne ont été d'une durée d'environ une heure. Chaque participant a été informé que la discussion porterait prioritairement sur les relations économiques entre Québécois et Autochtones et sur les stratégies à déployer pour les renforcer. Les questions relatives aux revendications territoriales et historiques et autres contentieux politiques ont été volontairement écartées.

Le projet repose sur le sentiment qu'il est possible de placer les affaires et la politique sur des voies parallèles et de faire avancer la relation économique entre Québécois et Autochtones au bénéfice des personnes et des communautés impliquées. Certains enjeux toutefois n'ont pu être écartés. Par exemple, les limites imposées par la Loi sur les Indiens ont été soulevées par toutes les personnes rencontrées.

Le présent rapport s'appuie sur les commentaires des Autochtones, mais il n'est pas signé par des membres des Premières Nations et ne saurait leur être attribué. Ce rapport est une initiative de BMO au Québec, en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec. Il a été élaboré avec sincérité, au meilleur de notre connaissance, avec la volonté de développer les affaires et d'engager un dialogue. En cela, ce rapport n'est pas une fin, mais un commencement; il n'est pas un geste isolé, mais un premier pas. Nous entamons une démarche. Nous souhaitons contribuer à engager les communautés d'affaires du Québec envers les Autochtones dans le meilleur intérêt de tous.

Relations économiques

Lorsque nous parlons de relations économiques ou de relations d'affaires entre Québécois et autochtones, nous faisons référence à toutes les situations possibles où la relation crée de la valeur au bénéfice des uns et des autres. Il peut par exemple s'agir : de l'embauche d'employés autochtones dans des entreprises québécoises, d'investissement dans des entreprises ou des startups autochtones, de l'achat de biens ou de services à des entreprises autochtones par des entreprises ou institutions québécoises, de la création de coentreprises entre Québécois et Autochtones, de l'octroi de contrats à des fournisseurs autochtones, de l'installation par une entreprise québécoise d'une unité de production dans une communauté autochtone, de la conclusion d'ententes entre institutions québécoises et communautés autochtones conduisant au versement de redevances en échange de l'usage d'une terre, etc.

Les personnes rencontrées

Leaders autochtones du Québec

- Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Innu, Pessamit
- Richard O'Bomsawin, chef, Abénaki, Odanak
- Mike Delisle, chef, membre du conseil et ancien grand chef, Kahnawake
- Mélanie Paul, entrepreneure, coprésidente d'Akua Nature et présidente d'Inukshuk Synergie, Innu, Mashteuiatsh
- Monika Ille, chef de la direction d'APTN TV, Abénakise, Odanak
- Michelle Audette, militante des droits des femmes et des peuples autochtones, aujourd'hui conseillère à la réconciliation et à l'éducation autochtone à l'Université Laval, Innue, Mani-Utenam
- Dave Laveau chef, membre du conseil, directeur général de Tourisme Autochtone Québec, Huron-Wendat, Wendake
- Ricky Fontaine, directeur Territoire, Droits et Économie, Innu, Uashat-Mak-Mani-Utenam

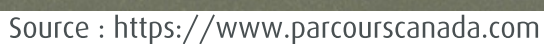
Leader autochtone du Canada

- Tabatha Bull, présidente du Canadian Council for Aboriginal Business (CCAB), Anishnaabe, Nipissing

Personnalités non autochtones

- Geoffrey Kelley, ex-ministre responsable des Affaires autochtones (2005 à 2007, 2011 à 2012, 2014 à 2018)
- Normand Côté, directeur général des finances du Conseil de bande de Uashat-Mak-Mani-Utenam

Carte des nations et des communautés



Aperçu

Le Québec compte 11 nations autochtones, soit 10 Premières Nations et les Inuit. Les Autochtones sont présents dans toutes les régions du Québec et distribués dans 55 communautés. Ils représentent environ 1,8 % de la population du Québec. Dans le présent rapport, nous nous intéressons principalement aux huit nations du sud du Québec, parce que leur proximité relative avec les Québécois offre de nombreuses opportunités de relations économiques, ce qui est moins vrai avec les communautés nordiques. Soulignons que les Cris, signataires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de la Paix des Braves, ont un niveau de développement économique et social élevé. Les Inuit, plus isolés et éloignés, ont peu de contacts avec le sud; le développement de leurs communautés implique d'autres stratégies. Les Cris et les Inuit seront intégrés dans une deuxième étape, qui pourrait être un forum permanent d'échange entre les communautés d'affaires du Québec et les entrepreneurs autochtones des différentes nations.

Les Nations et leur population [2]

Populations autochtones du Québec (au 31 décembre 2019)			
Communautés (N)	Résidents	Non-résidents	Total
Abénaquis			
2	404	2 683	3 087
Algonquins			
9	6 604	6 003	12 607
Atikameks			
3	6 658	1 490	8 148
Cris			
9	18 557		
Hurons-Wendats			
1	1 503	2 621	4 124
Innus			
9	13 109		
Inuit			
14	12 362		
Malécites			
1		1 243	
Micmacs			
3		3 893	
Mohawks			
3	15 128	4 505	19 633
Naskapi			
1	933	514	1 447

[2] Source : <https://www.quebec.ca/gouv/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/profil-des-nations/populations-autochtones-du-quebec>

Entreprises autochtones au Québec

Pour les fins de rapport, le CCAB (Canadian Council for Aboriginal Business) a compilé les données disponibles sur les entreprises autochtones actives au Québec.

- En 2011, 5 115 Autochtones au Québec se déclaraient travailleurs autonomes ou entrepreneurs.
- En 2015, ce nombre avait grimpé à 8 895, une hausse de 74 %.
- Le CCAB estime que le Québec compte aujourd'hui environ 10 000 travailleurs autonomes et entrepreneurs autochtones.

En utilisant les codes SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord), le CCAB a identifié les secteurs suivants comme les principaux domaines d'activité avec le nombre d'entreprises ou travailleurs autonomes enregistrés au Québec, en 2015:

- Construction (1 250)
- Soins de santé et services sociaux (1 150)
- Autres services (1 100)
- Services professionnels, scientifiques et techniques (865)

En 2019, un sondage effectué auprès de 140 entreprises autochtones au Québec a indiqué que 46 % d'entre elles avaient enregistré une hausse de leurs ventes dans l'année précédente.

Quelques constats incontournables

Les personnes rencontrées dans le cadre de ce projet sont issues de différentes nations, habitent différentes régions, occupent différentes fonctions au Québec ou à l'échelle canadienne. Elles offrent ainsi un panorama de points de vue sur le développement économique dans les communautés autochtones et sur les relations d'affaires avec les communautés non autochtones.

Considérant qu'il y a 55 communautés autochtones au Québec appartenant à 11 nations, on ne saurait prétendre que nos neuf interlocuteurs embrassent toute la variété des situations possibles. Néanmoins, la grande convergence de leurs témoignages suggère qu'un certain nombre de défis principaux pourraient être relevés et contribuer à améliorer le niveau de vie dans plusieurs communautés.

Voici les constats les principaux constats émanant des entrevues.

Les préjugés persistent

Les communautés autochtones et non autochtones sont encore trop souvent séparées par des murs d'incompréhension et de préjugés. Nous avons notamment entendu :

« Le racisme systémique est un problème incontournable. »

« Nous sommes des peuples incompris. »

« Les Québécois doivent réaliser que les Nations autochtones sont d'autres peuples avec des histoires différentes et des cultures différentes. »

« Intégrer des Autochtones dans une entreprise demande du temps et de l'ouverture. Trop souvent, on conclut à l'échec après quelques semaines. »

« Tu ne peux pas faire du développement économique en milieu autochtone si tu ne fais pas l'effort de comprendre ce qu'ils ont vécu. »

« Les documents du gouvernement du Québec sur la pénurie de main-d'œuvre font totalement abstraction de la main-d'œuvre autochtone, il n'y en a que pour l'immigration. J'ai rien contre l'immigration, mais on a des milliers de jeunes disponibles, chez nous, et on n'est même pas sur l'écran radar du gouvernement. Avec le nombre de jeunes qui grandissent dans nos communautés, on se prépare une crise si on ne fait pas l'effort de les intégrer à la vie économique. »

Un vent de confiance se lève

Malgré la persistance de préjugés, un vent de confiance et d'optimisme est présent dans plusieurs communautés, surtout chez les générations montantes. Nous avons notamment entendu :

« Mon grand-père devait cacher qu'il était Autochtone. Mon père disait : "Ça dépend à qui tu parles", moi, je suis Autochtone tous les jours. »

« Notre survie n'est plus enjeu, avec notre croissance démographique, nous représentons une force économique et politique montante. »

« La forte tendance ESG dans les entreprises [NDLR : intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans la conduite des entreprises] amène une ouverture nouvelle chez les entreprises non autochtones à vouloir travailler avec des Autochtones ou avec des entreprises détenues par des Autochtones. C'est très positif. »

« On fait partie de la solution de demain, mais on veut en faire partie de plein droit. Je suis Innu et fier de l'être. »

La Loi sur les Indiens est une contrainte

La Loi sur les Indiens, dont la seule évocation résonne comme un vestige colonial, comporte une clause de « protection » des Autochtones qui, dans les faits, est une entrave au développement économique. En rendant insaisissables les terrains où vivent les Autochtones, la Loi les prive d'un accès normal à un financement adossé à un actif. Être propriétaire de sa maison, investir dans une entreprise, attirer des investissements devient alors très difficile. Face à cette contrainte, les conseils de bande en sont venus à agir comme prêteurs dans certaines communautés mieux nanties. Ce n'est pas le rôle premier de ces gouvernements locaux et cela peut poser des problèmes de nature éthique. Des institutions financières autochtones (IFA) sont également présentes (voir encadré) à travers le Canada. Les conditions de marché font que les taux d'intérêt y sont toutefois plus élevés que ceux des prêteurs habituels, ce qui peut compromettre la compétitivité des entreprises autochtones. Nous avons notamment entendu :

« La Loi sur les Indiens reste basée sur le fait que les Autochtones sont des personnes non civilisées et sans culture. C'est un génocide doux. Une colère et une peine sont transmises de génération en génération. »

« Cette loi est un problème, mais chaque fois qu'on a essayé de la modifier, on ne parvenait pas à s'entendre. Il y en a qui préfère faire avec en disant que c'est mieux un diable que tu connais qu'un diable que tu ne connais pas. »

« La Loi sur les Indiens nous empêche aussi d'attirer des entreprises. Nous ne pouvons pas offrir un terrain à une entreprise, puisque nous ne pouvons pas vendre un bout de terrain qui ne nous appartient pas. »

« La Loi sur les Indiens a un effet handicapant sur le développement de l'esprit entrepreneurial des Autochtones. »

« La Loi sur les Indiens nous maintient au rang de mineurs. Même mon testament pourrait être invalidé par le gouvernement! » [3]

« Parce que nous n'avons pas accès aux leviers normaux de financement, il faut toujours passer par le conseil de bande ou par des représentations politiques auprès des gouvernements, ce qui allonge les délais, nous met dans la position de quémander, et entretient l'image tellement fausse des Autochtones qui demandent des faveurs. »

[3] Extrait de la Loi sur les Indiens, Article 45, paragraphe 3 : « Nul testament fait par un Indien n'a d'effet juridique comme disposition de biens tant qu'il n'a pas été approuvé par le ministre ou homologué par un tribunal en conformité avec la présente loi. » Source : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/page-7.html>

Financement autochtone

L'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) offre des services financiers et commerciaux aux entrepreneurs inuit métis et des Premières Nations depuis 1997. Ces services sont dispensés par le réseau des IFA (institution financière autochtone) qui compte 59 points de service au pays dont quatre au Québec:

- Eeyou Economic Group à Waswapini, chez les Cris.
- Nunavik Investment Corporation à Kuujuaq, chez les Inuit.
- SOCCA (Société de crédit commercial autochtone) basé à Wendake.
- Tewatohnhi'saktha Business Loan Fund établi à Kahnawake.
- Depuis leur création, les IFA ont accordé 50 000 prêts totalisant 3,0 milliards \$.

Capital de risque

Différents fonds sont aussi actifs. Investissement Premières Nations du Québec (IPNQ) est l'un d'eux. Formé au début des années 2000, il a notamment participé à la réalisation de l'Hôtel-Musée des Premières Nations situé à Wendake.

Source : www.nacca.ca, www.ipnq.ca

Les jeunes Autochtones doivent relever le défi de l'éducation

Les jeunes Autochtones veulent travailler, ont de l'ambition et veulent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans leur communauté. Mais il y a un défi majeur sur le plan de l'éducation et de la qualification. Nous avons notamment entendu :

« L'éducation est la clé. Les communautés autochtones doivent valoriser l'éducation. »

« Si j'ai plus des deux tiers de mes membres n'ont pas de secondaire V, et que tous les emplois demandent un secondaire V, on va nulle part. Ça va prendre un bon bout de temps avant qu'on puisse rentrer par la grande porte. Avec les adultes, il faut des parcours adaptés et il faut que les jeunes s'investissent dans les études pour être aussi bons que les autres. »

« Il faut comprendre ce que vit un jeune Autochtone qui s'en va étudier en ville; c'est comme s'il changeait de pays. Il faut de l'accueil et de l'accompagnement. »

« On est capables de produire des chauffeurs, des manœuvres, des opérateurs de machinerie, mais on produit très peu de gestionnaires, de financiers, d'ingénieurs, on produit très peu de connaissances mathématiques et c'est une vulnérabilité en termes de gestion. »

« L'éducation, c'est aussi de l'éducation financière. Les Autochtones doivent mieux comprendre les instruments financiers et la gestion. »

« Il faut réaliser que la relation avec le système d'éducation des Blancs est un sujet encore sensible parfois. C'est par l'éducation qu'on a voulu civiliser les Indiens, sortir l'Indien des enfants indiens. Et aujourd'hui, on leur dit qu'ils doivent étudier. Il y a encore de la méfiance. De là, toute l'importance d'avoir des établissements scolaires et des programmes d'enseignement qui respectent et valorisent les cultures autochtones. »

La crise de l'habitation a plusieurs impacts sociaux

Les problèmes d'habitation demeurent criants dans plusieurs communautés autochtones. Ils sont en partie causés par les contraintes financières de la Loi sur les Indiens et aggravés par la croissance démographique. Ils ont de nombreuses conséquences sociales. En 2011, il manquait au moins 9 400 [4] unités d'habitation dans les communautés autochtones du Québec.

Toujours en 2011, des données indiquaient que 26 % des Premières Nations vivant dans une réserve et 42 % des Inuits habitaient un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce, tandis que le tiers des Premières Nations et des Inuit habitaient dans des logements nécessitant des réparations majeures [5]. Nous avons notamment entendu :

« La grande majorité des Autochtones vivent dans des maisons qui ne leur appartiennent pas. Pour la plupart des gens, avoir une maison, c'est une réussite et une sécurité financière. Pas chez les Autochtones. »

« Le gouvernement fédéral qui est responsable de l'habitation est incapable de répondre aux besoins. La situation se détériore dans plusieurs communautés. »

« Comment voulez-vous étudier, vous reposer, vous épanouir dans des maisons surpeuplées? La crise de l'habitation qui dure depuis des années est l'une des causes des problématiques sociales comme la toxicomanie, la violence familiale et conjugale et le suicide. »

« Notre liste est de 400 membres qui attendent une maison. Même si on avait l'argent pour construire plus de maisons, on se mettrait à risque; le conseil de bande est responsable de toutes les hypothèques, on serait incapables de faire face à une hausse de taux d'intérêt. C'est une situation insensée. »

[4] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1522907/penurie-habitation-autochtone-reserve-maison-achat-immobilier-pikogan-lac-simon>

[5] Pierre Lepage, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Institut Tshakapesh et Commission des droits de la personne et de la jeunesse, 3e édition, 2019, p. 83

Données socioéconomiques

La situation des populations autochtones varie beaucoup selon les nations et même d'une communauté à l'autre au sein des mêmes nations. Plusieurs facteurs influencent leur niveau de vie, notamment leur isolement, la proximité des centres urbains ou la capacité pour la communauté de générer des revenus autonomes.

De façon générale :

- les communautés autochtones sont jeunes et ont une croissance démographique beaucoup plus rapide que celle de la population québécoise dans son ensemble. En ce sens, elles représentent une force économique, sociale et politique montante;
- le taux de chômage est plus élevé que dans la population québécoise;
- le niveau d'éducation est plus faible;
- les revenus moyens sont aussi plus faibles.

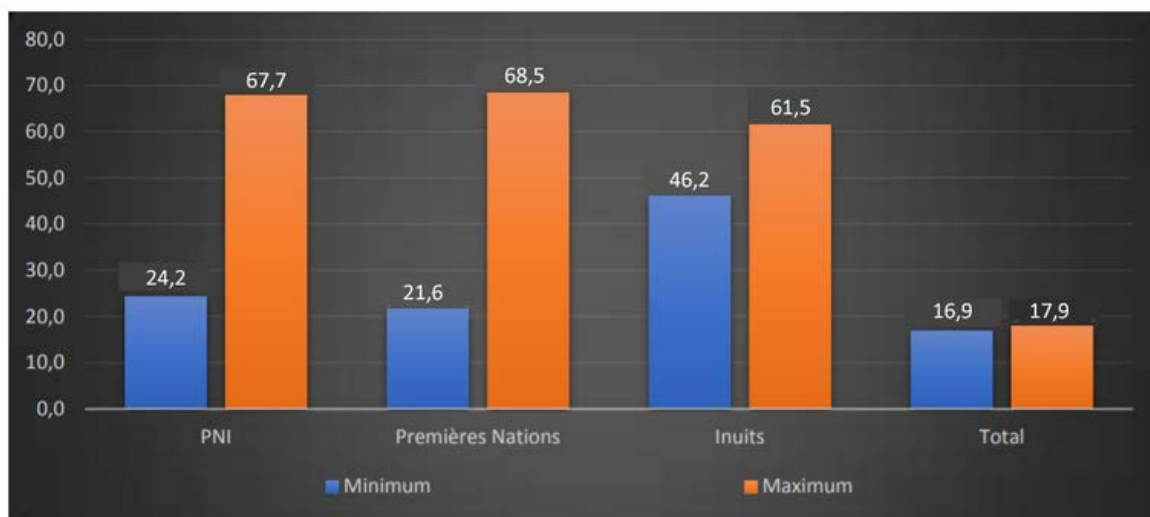
Nous reproduisons dans les pages suivantes quelques tableaux statistiques. Ils sont tous tirés de l'enquête L'état du marché du travail au Québec pour les Premières Nations et les Inuit [6] mise à jour en 2019 et publiée par la Commission des partenaires du marché du travail en collaboration avec le Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail.

[6] Le document intégral est accessible ici : <http://www.ccpnimt-fnilmac.com/publica/le-marche-du-travail-des-premieres-nations-et-des-inuits-du-quebec2019.pdf>

A

Selon un scénario minimum ou maximum, le taux de croissance de la population des Premières Nations et des Inuit est au moins le double de celui de la population québécoise dans son ensemble.

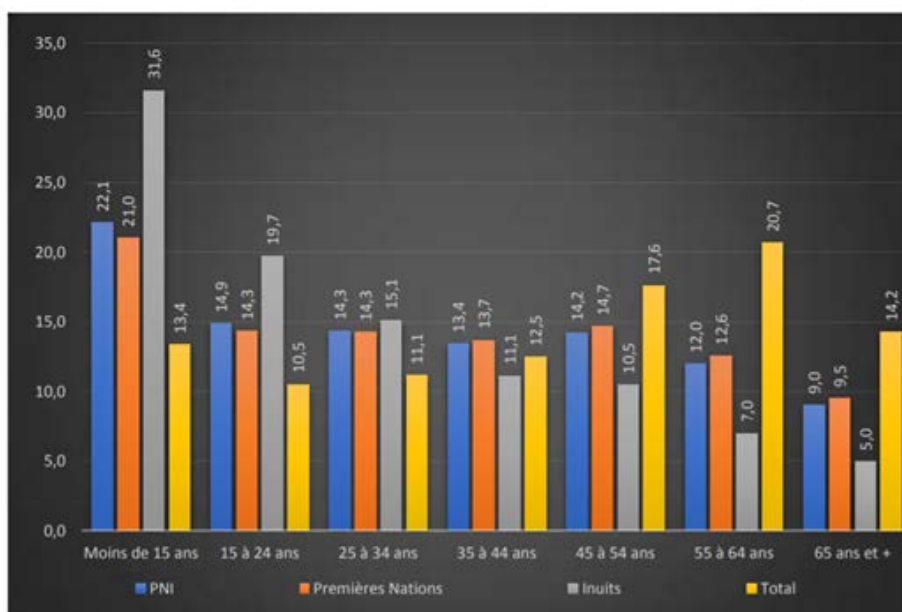
Figure 1 - Projections démographiques des Premières Nations et des Inuit (PNI) et de l'ensemble de la population du Québec, de 2006 à 2036



B

Les jeunes de moins de 24 ans sont beaucoup plus nombreux chez les Premières Nations et les Inuit que dans l'ensemble de la population québécoise.

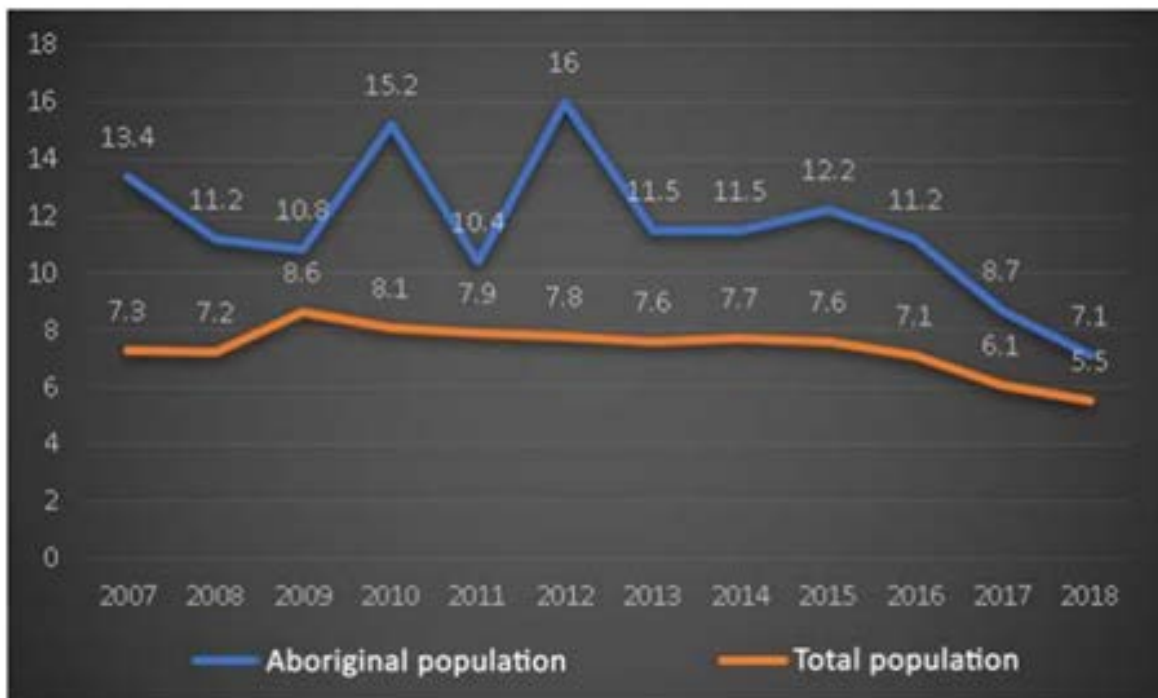
Figure 2 - Répartition de la population des Premières Nations et des Inuit (PNI) et de la population totale du Québec (2016)



C

Le taux de chômage des Autochtones a été systématiquement beaucoup plus élevé que celui de la population générale, mais un resserrement notable s'est amorcé dans les dernières années.

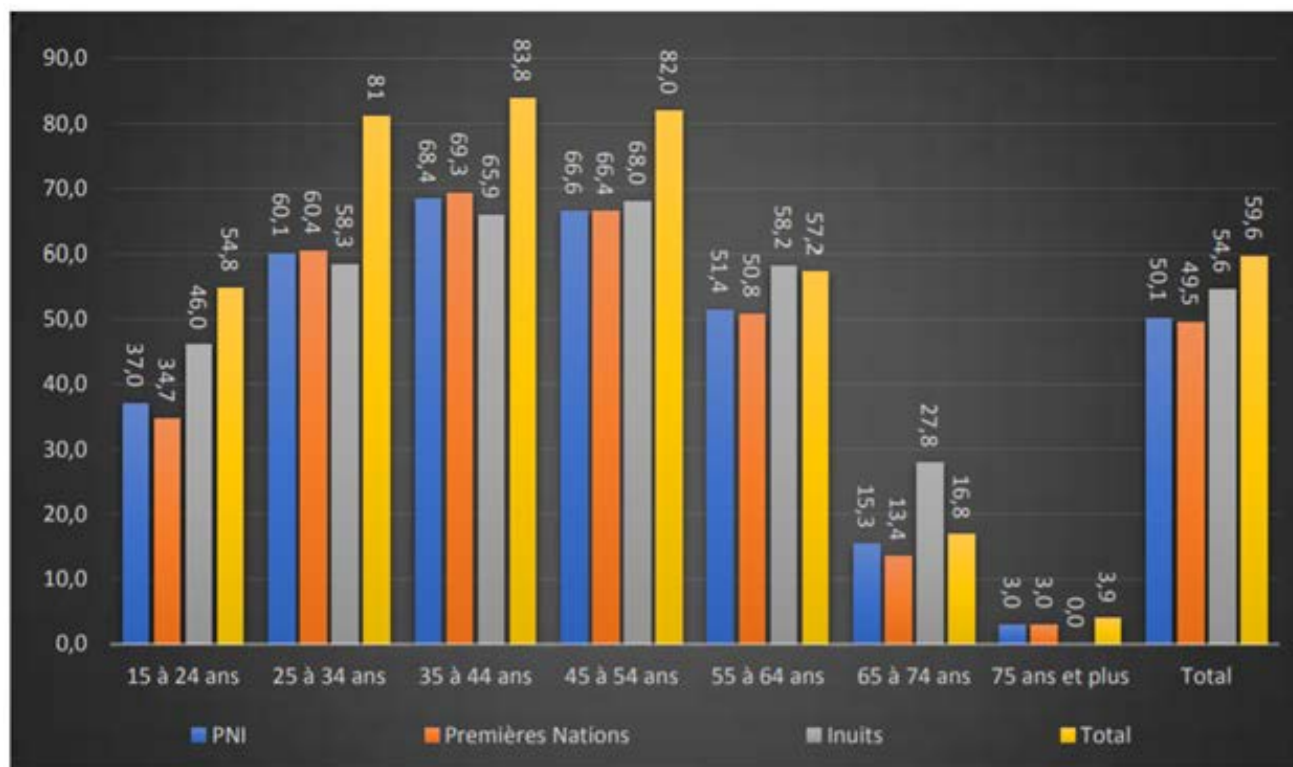
Figure 3 - Comparaison des taux de chômage entre Autochtones et non-Autochtones au Québec sur la période 2007-2018



D

L'écart du taux d'emploi entre les Québécois et les Autochtones est très élevé entre 25 et 54 ans.

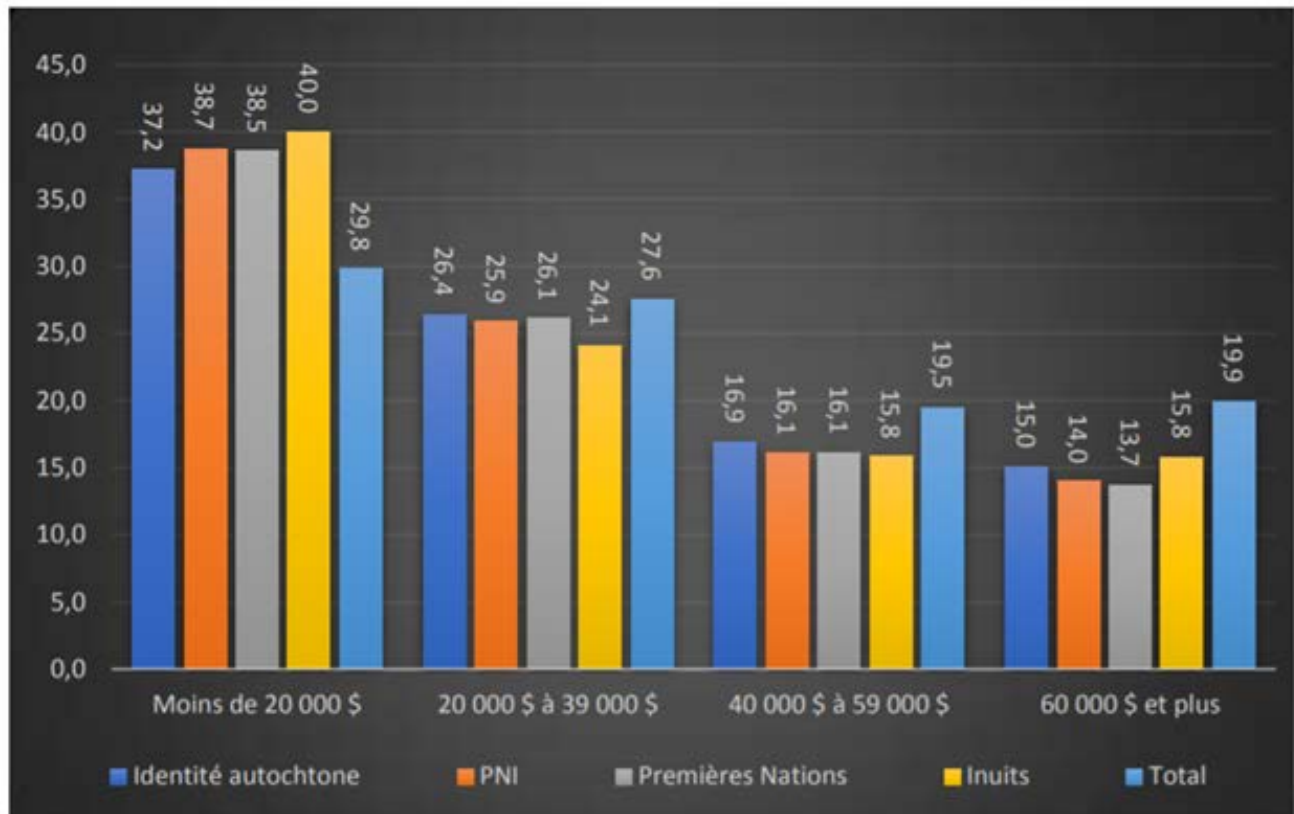
Figure 4 - Comparaison du taux d'emploi selon le groupe d'âge entre les Premières Nations et les Inuit (PNI) et la population dans son ensemble (2016)



E

Les Autochtones sont surreprésentés parmi les personnes à faible revenu et sous-représentés dans les revenus supérieurs.

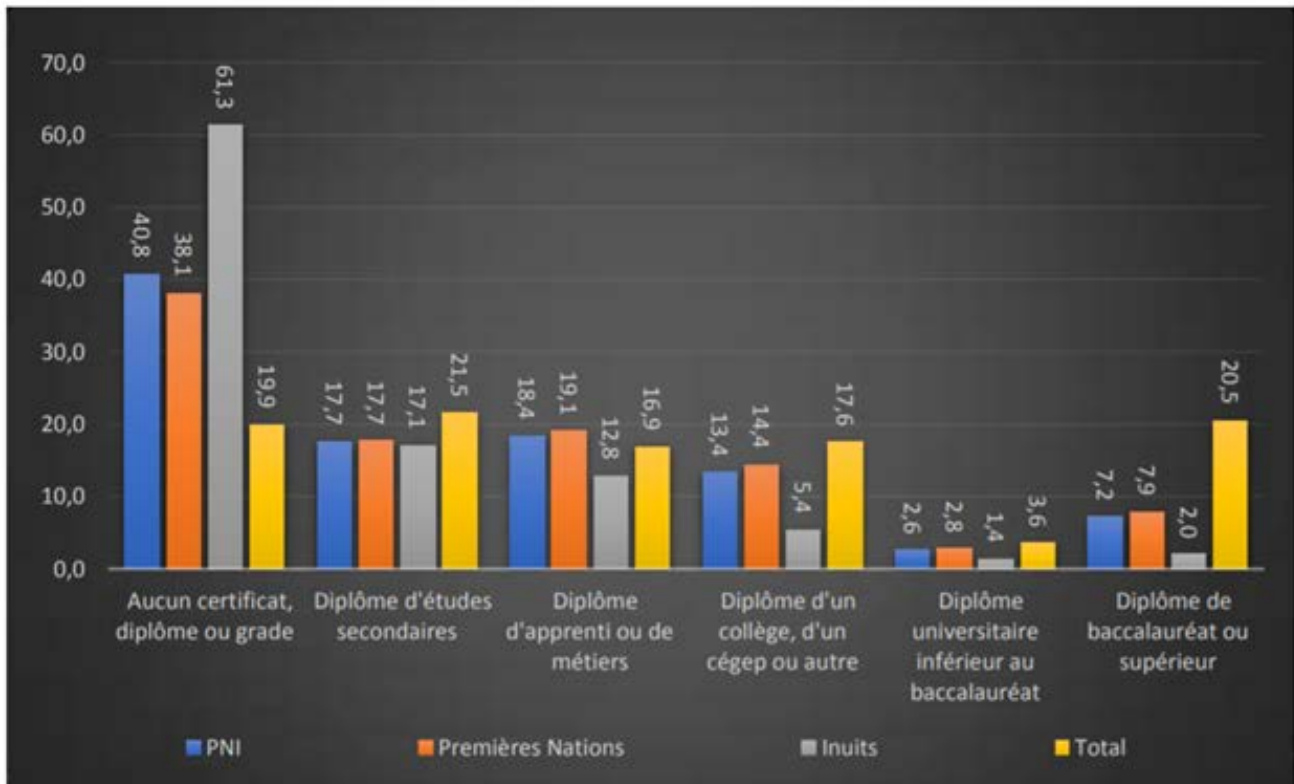
Figure 5 - Répartition de la population autochtone et de l'ensemble de la population du Québec selon les revenus (2015)



F

Les Premières Nations et les Inuits sont deux fois plus nombreux que l'ensemble de la population à ne détenir aucun diplôme et trois fois moins nombreux à détenir un baccalauréat. La proportion des Autochtones détenant une qualification de métier est toutefois comparable à celle de l'ensemble de la population.

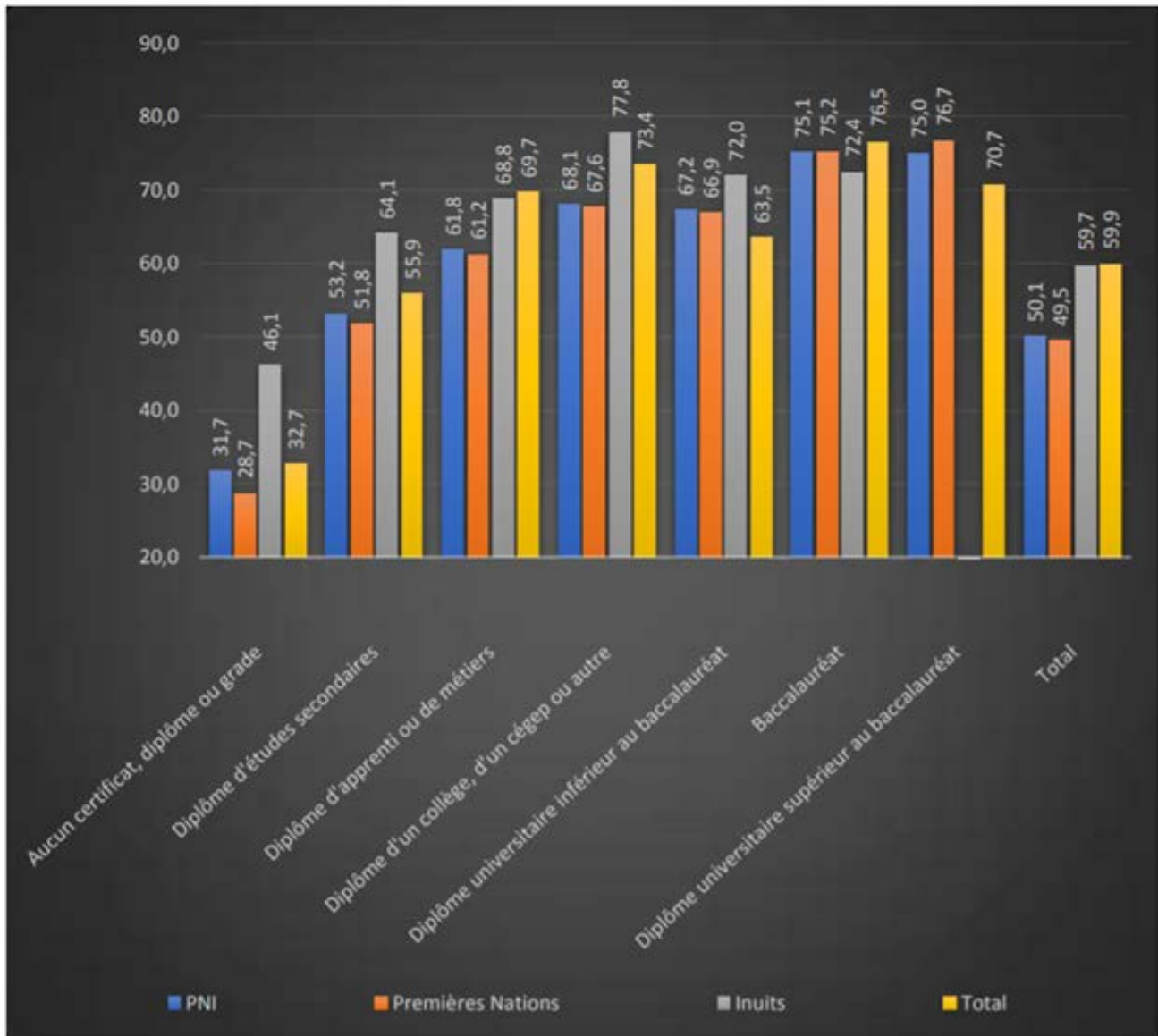
Figure 6 - Répartition de la population autochtone et de l'ensemble de la population québécoise selon le niveau de scolarité (2016)



G

Lorsque les Autochtones détiennent une qualification professionnelle ou ont accompli des études, leur taux de participation au marché du travail devient comparable à celui de l'ensemble de la population.

Figure 7 - Taux d'emploi des Premières Nations et des Inuit (PNI) et de l'ensemble de la population selon le niveau de scolarité (2016)



Des histoires à succès qui peuvent inspirer

Il y a de très nombreux exemples d'entreprises autochtones qui ont réussi, malgré les contraintes, à se développer; il y a aussi une multitude de collaborations réussies entre Québécois et Autochtones ou de gestes d'ouverture d'entreprises ou institutions envers les Autochtones. Nous en avons retenu quelques-uns, pour avoir un aperçu des différentes formes que peut prendre un partenariat économique et social entre Québécois et Autochtones.

Apuiat, projet éolien

Partenariat entre les Innus et Boralex



Apuiat est un projet de parc éolien développé en partenariat par la Première Nation de Uashat Mak Mani-utenam et l'entreprise Boralex [7]. Il a été officiellement annoncé en février 2021. Une cinquantaine de turbines représentant 200 mégawatts d'énergie propre seront érigées sur des terres publiques de la municipalité de Port-Cartier et sur le territoire traditionnel des Innus (Nitassinan). La construction débutera en 2022 et la mise en service est prévue en 2024. Les Innus et Boralex sont partenaires à 50 % chacun et partageront les bénéfices moitié-moitié. Le projet a été conçu dans le respect des valeurs autochtones et des activités traditionnelles des Innus sur ce territoire. L'achat d'énergie renouvelable par Hydro-Québec générera des retombées économiques importantes qui seront partagées entre les neuf communautés innues de la Côte-Nord.

Premier partenariat direct entre Hydro-Québec et Kahnawà:ke

Construction d'une ligne de transport d'électricité vers New York

Hydro-Québec [8] et le Conseil MoHawk de Kahnawà:ke (CMK) [9] ont annoncé le 14 juin 2021 la conclusion d'une entente de principe sans précédent. Elle porte sur le projet d'interconnexion Hertel-New York visant à transmettre de l'énergie renouvelable à la ville de New York, dans l'éventualité où Hydro-Québec remporterait le contrat d'approvisionnement. L'entente prévoit que le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke sera copropriétaire de la ligne de transport d'électricité souterraine de 400 kV à partir du poste Hertel situé à La Prairie jusqu'à la frontière américaine. Le CMK participera à la construction de la ligne et bénéficiera, le cas échéant, d'une part des revenus sur une durée de 40 ans.

[7] <http://www.apuiat.com/>

[8] <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1727>

[9] http://www.kahnawake.com/pr_text.asp?ID=5554

Le Projet éolien des Cultures

Partenariat entre Énergies Durables Kahnawà:ke et Kruger Énergie

Le Projet éolien des cultures Kruger est un petit parc éolien de 6 turbines qui prend forme dans la partie sud des municipalités de Saint-Rémi et Saint-Michel, en Montérégie. Dans ce projet, la société mohawk Énergies Durables Kahnawà:ke (EDK) et Kruger Énergie sont associées et détiennent respectivement 30 % et 70 % de l'équité [10]. La mise en service est prévue à l'automne 2021.



Scierie Opitciwan



La Scierie Opitciwan est une coentreprise appartenant à 55 % au Conseil Atikamekw d'Opitciwan et à 45 % à Produits Forestiers Résolu (PFR) localisée dans la Réserve d'Opitciwan [11]. Les opérations ont débuté en 1999. La scierie Opitciwan crée plus de 230 emplois directs et indirects, majoritairement des Autochtones. La scierie est aussi un donneur d'ordre dont les activités soutiennent : une entreprise autochtone de récolte, trois entreprises autochtones d'entretien des chemins forestiers et deux entreprises autochtones de voirie. La SOCCA, (Société de crédit commercial autochtone) basée à Wendake est un partenaire financier de la Scierie Opitciwan.

Fusion des communautés d'affaires québécoise et innue à Sept-Îles

En 2019, les membres de la Chambre de commerce de Sept-Îles ont voté unanimement en faveur d'une nouvelle dénomination : la Chambre de commerce de Sept-Îles-Uashat-Mak-Mani-utenam, signifiant la réunion des entrepreneurs québécois et innus au sein d'une même communauté d'affaires. Il ne s'agissait pas d'un geste isolé. Au début des années 90, cette chambre a eu un président innu. Plus récemment, une aile innue a été constituée au sein de la Chambre. Il s'agit donc d'un processus évolutif. Il n'a pas aplani toutes les difficultés, mais il est marqué par la persévérance et la bonne foi de tous.



[10] <http://projeteoliendescultures.com/>

[11] <https://scierieopit.com/>

Kiuna, le cégep autochtone



Kiuna [12] est le seul centre de formation de niveau collégial consacré spécifiquement à l'éducation des Autochtones du Québec. Il est situé dans la communauté abénakise d'Odanak et a ouvert ses portes en 2011. L'institution accueille quelque 70 étudiants, presque tous des Autochtones, de différentes nations. Ce cégep a été pensé par et pour les Autochtones. Il valorise leur culture et offre des formations adaptées comme des programmes en sciences humaines ou arts et lettres intégrant les réalités autochtones, ou encore des AEC (attestation d'études collégiales) en éducation spécialisée ou travail administratif orienté pour une pratique en milieu autochtone. Kiuna offre aussi des formations préuniversitaires. Au terme de l'année scolaire 2019-2020, Kiuna a salué la réussite de 13 étudiants. La jeune institution compte 105 diplômés, tous autochtones.

L'Initiative de la famille Martin

Fondée en 2008 par l'ancien premier ministre Paul Martin, L'Initiative de la Famille Martin (IFM) [13] travaille en étroite collaboration avec les peuples autochtones afin de soutenir l'éducation, la santé et le bien-être général des enfants, des jeunes et des adultes. Avec une présence dans neuf provinces, dont le Québec, et deux territoires, l'IFM compte 100 établissements qui ont accueilli plus de 8 000 élèves. Avec ses différents programmes, l'IFM développe les services à la petite enfance, appuie l'amélioration de la littératie, forme des directeurs d'école. L'IFM fait aussi une promotion active de l'entrepreneuriat avec des programmes jeunes entrepreneurs (au niveau secondaire) et des programmes de mentorat et de formation à l'entrepreneuriat autochtone pour les plus grands. Au Québec, l'Initiative de la famille Martin est présente chez les Mohawk, les Micmac et les Algonquins.



[12] <https://kiuna-college.com/fra/>

[13] <https://themfi.ca/>

Le Réseau de télévision des Peuples autochtones (APTN-TV)



APTN (Aboriginal Peoples Television Network), qui est entré en ondes le 1er septembre 1999, est le premier réseau national de télévision autochtone au monde. Le réseau diffuse en anglais (56 % de la programmation), en français (16 %) et dans plusieurs langues autochtones (28 %). APTN offre un point de vue autochtone sur le monde avec une programmation composée de documentaires, émissions d'information, séries dramatiques, émissions éducatives. Plus de 70 % des employés sont autochtones [14]. Les dépenses de programmation d'APTN-TV au Canada ont atteint 24,4 millions \$ en 2018 et ont connu une croissance moyenne de 3,5 % par année de 2014 à 2018 [15]. APTN TV est accessible partout au Canada et fait partie des chaînes de base des câblodistributeurs. L'auditoire est en progression. Depuis 2019, l'Anénakise d'Odanak Monika Ille est chef de de la direction d'APTN-TV.

Inukshuk Synergie / Akua Nature / Mocassins et talons hauts Mélanie Paul, entrepreneure innue

Mélanie Paul est une entrepreneure innue. Après un baccalauréat en service social, elle a commencé à travailler dans l'entreprise de son père avant de voler de ses propres ailes. Elle a fondé Inukshuk Synergie [16], qui propose des unités de cogénération haute technologie plus écologiques que les génératrices au diesel pour usage dans les communautés éloignées. Elle a aussi fondé Akua Nature [17], produits de soins pour le corps (et l'esprit) développés selon le savoir autochtone. Les bénéfices des entreprises de Mélanie Paul sont réinvestis dans les communautés, autant pour développer des sous-traitants et fournisseurs (entreprise de transport, fabricant de palette) que dans les activités sociales (équipes sportives, comptoirs vestimentaires). Mélanie Paul collabore aussi avec la femme d'affaires Danièle Henkel dans le projet Mocassins et talons hauts, une initiative d'accompagnement et de coaching des femmes entrepreneures autochtones.



[14] <https://corporate.aptn.ca/>

[15] <https://crtc.gc.ca/pubs/cmr2019-fr.pdf>

[16] <https://inukshuksynergie.com/>

[17] <https://akuanature.com/>

Tourisme Autochtone Québec

Tourisme Autochtone Québec (TAQ) [18] a été fondé il y a une trentaine d'années pour promouvoir les attraits des communautés innues. L'organisation aujourd'hui établie à Wendake est en relation avec les 11 nations autochtones du Québec. TAQ fait la promotion d'expériences touristiques uniques sur les marchés nationaux et internationaux, accompagne les entrepreneurs autochtones du secteur touristique dans le développement de leur offre, et assure la défense des intérêts de l'industrie. Le tourisme autochtone comprend quatre secteurs d'activité : art et culture (38 %), chasse et pêche (17 %), hébergement et restauration (27 %), nature et aventure (18 %). La croissance est très rapide. TAQ recense 247 entreprises en 2021 (154 en 2011). Elles sont présentes dans 40 des 55 communautés autochtones du Québec.



Avant la pandémie :

- 1,2 million de personnes visitaient annuellement les destinations de TAQ;
 - 64 % du Québec
 - 15 % de la France
 - 9 % d'autres pays d'Europe (Belgique, Suisse, Allemagne, Royaume-Uni)
 - 8 % d'autres pays (États-Unis, Chine, Brésil, etc.)
- Le tourisme autochtone représentait 4 000 emplois;
- Les retombées économiques étaient de 169 M\$.

[18] <https://tourismeautochtone.com/>

BMO, sa filiale pour les Autochtones, son programme de formation σᵿᵿ"ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ

Les grandes institutions financières canadiennes ont posé des gestes d'ouverture permettant d'adapter leurs services aux besoins et aux réalités des Premières Nations, des Métis et des Inuit. BMO a ainsi mis de l'avant plusieurs initiatives. En 1992 une filiale dédiée aux Autochtones a été créée.

Aboriginal Banking compte aujourd'hui 13 points de service au Canada, dont 3 au Québec; 2 000 employés de BMO sont dédiés aux services aux Autochtones. Dans une collaboration avec l'Université des Premières Nations du Canada, BMO a récemment lancé Nisitohtamowin (σᵿᵿ"ᵿᵿᵿᵿᵿᵿ), qui signifie « compréhension » en langue crie, un cours en ligne conçu pour promouvoir le respect des cultures et valeurs autochtones. Plus de 80 % des employés de BMO ont suivi cette formation qui a été rendue disponible à tous les Canadiens.



Des Innus dans l'industrie de l'aluminium



Aluminerie Alouette de Sept-Îles compte plusieurs dizaines d'employés innus, tant aux opérations qu'au sein de l'équipe de gestion [19]. En outre, plusieurs partenaires d'affaires sous-traitants de l'entreprise et présents en tout temps sur le site offrent des emplois de qualité aux Innus, notamment dans des sphères touchant la réfection des cuves d'électrolyse ou des fours à cuisson d'anodes, le nettoyage industriel ou encore le service de cafétéria. L'un de ces partenaires, Construction Tshiuéti est d'ailleurs une entreprise issue de la communauté innue. Un groupe de travail impliquant des représentants de l'aluminerie et des Innus de Uashat-Mak-Mani-Utenam se rencontre régulièrement afin d'identifier des occasions d'impliquer davantage les Autochtones dans des campagnes de recrutement ou lors d'appels d'offres. Alouette participe aussi à des activités dites de découverte professionnelle organisées par l'École secondaire Manikanetish dans une perspective de recrutement de main-d'œuvre à moyen terme.

[19] Informations transmises à BMO par Aluminerie Alouette

Secteurs d'activité présentant un fort potentiel

Les relations économiques entre Québécois et Autochtones pourraient se déployer dans plusieurs secteurs d'activité. Le sujet a été abordé avec toutes les personnes rencontrées. Là encore, nous avons constaté une compréhension commune des défis et des opportunités. Nous avons établi quatre catégories d'activité. Selon les dernières données disponibles, datant de 2011, les secteurs d'activité économique dans lesquels les autochtones sont plus souvent présents [20] sont les administrations publiques (27,7 %), les services de santé (10,1 %) et la construction (9,7 %). Ces trois secteurs concentrent donc près de la moitié de la main-d'œuvre autochtone (47,5 %).

Territoire, ressources naturelles et développement durable

En 1975, les Cris ont signé la Convention de la Baie James et du Nord québécois; en 1994 les Innus ont signé une première entente avec Hydro-Québec sur la Côte-Nord. Depuis, de nombreuses ententes dites ERA, pour ententes répercussions et avantages, ont été conclues entre des entreprises privées ou publiques et des communautés autochtones concernant l'usage du territoire, ou l'extraction de ressources naturelles en échange d'emplois, contrats, retombées, redevances... De telles ententes, respectueuses à long terme, et négociées de bonne foi, ont permis à plusieurs communautés de générer des revenus autonomes, de réinvestir dans les services sociaux, et de développer des compétences.

Le contexte créé par la lutte contre les changements climatiques, l'exploitation durable des ressources naturelles, l'essor des énergies renouvelables (énergie solaire, hydrogène vert, gaz naturel renouvelable), le développement de nouvelles industries (production en serre, agriculture biologique) est propice à de nouveaux partenariats entre Québécois et Autochtones.

[20] fr6.pdf (ccpnimt-fnilmac.com), p. 59

Industrie et secteur manufacturier

Le secteur industriel et manufacturier est sévèrement touché par les pénuries de main-d'œuvre. Il s'agit d'un domaine d'activité où la main-d'œuvre autochtone pourrait être employée dans une proportion grandissante. Il s'agit toutefois d'un domaine où, souvent, des parcours de formation et de qualification adaptés devraient être mis en place pour intégrer des travailleurs qui n'ont pas nécessairement complété le préalable habituel du diplôme de cinquième secondaire. Certaines entreprises pourraient aussi voir des avantages à installer dans des communautés autochtones ou à proximité des installations secondaires comme des ateliers de soudure, de peinture, d'assemblage.

Développement des communautés

Les communautés autochtones ont des besoins élevés d'un ensemble de métiers et professions participant au développement social et à une gouvernance de qualité. Il manque d'infirmières, d'éducatrices en garderie, d'enseignants, de gestionnaires, d'administrateurs. Les fonctions sociales et les métiers de cols blancs sont en demande, à cause de la croissance de la population et de la persistance de problèmes sociaux. Le développement économique est indissociable du développement social et de la nécessité de créer des communautés saines.

Construction d'habitations

La construction d'habitations devrait être un domaine prioritaire de développement économique. Les besoins sont immenses et pressants. La relation entre les conditions de logement et les problèmes sociaux a été évoquée par plusieurs de nos interlocuteurs. En ce domaine, les annonces gouvernementales n'ont pas suffi à renverser la situation. Un coup de barre doit être donné avec une approche innovante pour contourner les difficultés posées par la Loi sur les Indiens. La connaissance des métiers de la construction est aussi un levier de création de richesse, dotant les travailleurs autochtones d'un savoir en demande à travers le Québec.

Technologie

Les nations autochtones, chez qui l'idée de la communauté est fondamentale, sont très actives sur les réseaux sociaux. Cela témoigne aussi d'un intérêt pour les technologies et le web qui est en émergence. Certaines communautés ont en outre développé une expertise réelle pour le divertissement en ligne, tandis qu'un nombre croissant d'entreprises, notamment dans le secteur touristique, maîtrisent les rouages de la promotion sur internet et des réservations en ligne. La technologie fait partie intégrante du développement économique des communautés autochtones. Des enjeux de connectivité internet sont toutefois un obstacle dans certaines communautés isolées.

Tourisme et culture

Le secteur tourisme et culture est déjà en plein essor, bien structuré, avec une offre variée, qui plaît à une clientèle locale et internationale. C'est aussi un secteur qui se professionnalise avec des stratégies efficaces d'accompagnement des promoteurs. Ce secteur crée de l'emploi et de la fierté. Presque toutes les communautés y participent, même celles qui sont isolées peuvent s'y tailler une place. C'est toutefois une industrie qui fait face à un défi de financement et de capitalisation. Le secteur s'ouvre aux partenariats et aux coentreprises. C'est un domaine où des partenaires québécois pourraient investir dans le respect des valeurs autochtones et de l'authenticité de l'expérience offerte aux touristes.

Recommandations

À la lumière des entretiens effectués, nous formulons 15 recommandations aux communautés d'affaires du Québec, aux gouvernements et aux communautés autochtones. Ces recommandations visent à stimuler les relations économiques entre Québécois et autochtones, à promouvoir l'entrepreneuriat autochtone, et à favoriser le développement d'un écosystème économique autochtone plus solide.

Aux communautés d'affaires du Québec :

01

Former dans chaque région des tables de rapprochement entre les communautés d'affaires locale et autochtone pour mieux se connaître et voir les échanges possibles en termes de main-d'œuvre, d'achat local, et partenariat d'affaires.

02

Développer dans chaque milieu, en collaboration avec les centres de formation et les entreprises des parcours d'apprentissage, de stages et de qualification adaptés à la réalité des Autochtones et favorisant leur intégration en entreprise.

03

Identifier dans chaque milieu des domaines propices à des coentreprises réunissant des Québécois et des Autochtones dans des projets communs de création de richesse.

04

Dispenser, en collaboration avec les communautés autochtones, de la formation sur les réalités autochtones locales pour favoriser des collaborations réussies.

05

Identifier dans chaque région des mentors québécois et autochtones pouvant agir comme guides et conseillers dans des projets locaux de développement économique collaboratifs.

06

Contribuer à des initiatives visant à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les Autochtones et les partenariats d'affaires réussis. Dans cet esprit BMO a déjà entamé des discussions avec APTN-TV visant la conception d'une émission consacrée à l'entrepreneuriat autochtone.

Aux gouvernements du Québec et du Canada et aux municipalités :

07

Reconnaître que la main-d'œuvre autochtone est une des solutions à la pénurie de main-d'œuvre au Québec et intégrer les autochtones dans les stratégies de réponse au manque de travailleurs.

08

Faciliter l'embauche de travailleurs autochtones par des mesures incitatives comme des crédits d'impôt et la réalisation de stages par des candidats autochtones à l'emploi.

09

Intégrer l'achat autochtone dans les stratégies d'achat local du gouvernement et des municipalités avec une cible d'approvisionnement.

10

Favoriser la mise en route de projets porteurs initiés par des sociétés d'État ou des entreprises générant des revenus autonomes pour les communautés autochtones et permettant à la fois d'investir dans le développement social, le développement des compétences et offrant des voies d'avenir à la jeunesse autochtone.

11

Faire de la mise à niveau de l'habitation dans les communautés autochtones une priorité de développement économique et social, mettre au point des formules innovantes de financement pour y arriver, et faire du secteur de la construction un domaine clé de formation pour la jeunesse autochtone.

12

Actualiser les données économiques et sociales sur les communautés autochtones présentes au Québec (dans le cadre de ce projet, nous avons constaté un manque criant de données récentes de qualité sur les Autochtones du Québec; il s'agit pourtant d'informations essentielles pour prendre de bonnes décisions en matière de développement économique et de politique publique).

Aux communautés autochtones :

13

Promouvoir dans chacune des communautés le développement des relations d'affaires avec les communautés locales québécoises comme une façon de mieux vivre ensemble et reconnaître que l'on peut développer des relations d'affaires au bénéfice des communautés, des familles, des jeunes, même s'il demeure des enjeux politiques.

14

Promouvoir chez les jeunes l'importance de l'éducation et de la qualification professionnelle pour se réaliser personnellement et contribuer pleinement au développement de sa communauté.

15

Procéder dans chaque communauté à un relevé des produits et services pouvant être offerts aux Québécois et de la main-d'œuvre disponible afin de faciliter le développement des relations d'affaires.

S'engager envers un avenir économique commun

En élaborant ce rapport, nous avons le souci qu'il en reste quelque chose. Les Autochtones ont souvent été déçus par de bonnes intentions inabouties, par des annonces sans grand lendemain. C'est d'abord la confiance qu'on doit bâtir et elle trouve sa source dans le respect réciproque, dans l'ouverture réciproque, mais aussi dans la constance et la persévérance. Il faut s'engager envers un changement de culture et de perception. Nous croyons que cet engagement doit être ramené à une échelle locale, à l'échelle des leaders économiques locaux, des élus locaux, des entrepreneurs qui font tous partie de la solution. C'est le sens de cette déclaration d'engagement que nous souhaitons voir être adoptée et promue par les chambres de commerce du Québec et leurs membres.



Bâtir un capital de confiance

Développer les relations économiques entre Québécois et Autochtones

Déclaration d'engagement

1. Nous reconnaissons que le renforcement des relations d'affaires entre Québécois et Autochtones est au bénéfice de tous et constitue un levier de développement à la fois économique et social.
2. Nous reconnaissons que chaque nation autochtone est un peuple, avec son histoire et sa culture, et que le développement des relations économiques entre Québécois et Autochtones implique de s'intéresser à l'autre et de respecter son identité.
3. Nous reconnaissons que les valeurs d'inclusion et d'ouverture à la diversité, prônées par les communautés d'affaires du Québec doivent aussi, en toute cohérence, viser les communautés autochtones et favoriser leur participation à la vie économique. En cela, nous reconnaissons que l'intégration en emploi de travailleurs autochtones ou la conclusion de relations d'affaires avec des entreprises autochtones peut demander du temps et nécessiter des efforts.
4. Nous reconnaissons que, si les gouvernements ont une responsabilité à l'égard des Autochtones, nous pouvons tous contribuer au développement des relations économiques entre Québécois et Autochtones, que ce soit par nos choix en matière d'embauche, d'approvisionnement, de sous-traitance, d'investissement, de mentorat, etc.
5. Nous reconnaissons qu'il faut des mesures incitatives pour stimuler l'investissement dans les communautés autochtones, dans les entreprises autochtones et dans des coentreprises détenues par des Québécois et des Autochtones pour élever le niveau de vie dans les communautés autochtones, accélérer la création de richesse et offrir des projets d'avenir variés, notamment à la jeunesse et aux femmes autochtones.
6. Nous reconnaissons que les nations autochtones ont des revendications historiques et que le passé a laissé des marques. Nous croyons qu'en développant des relations économiques respectueuses et mutuellement profitables, nous pourrions générer un capital de confiance et envisager un avenir commun dans l'harmonie.

Signature

Conclusion

Ce bref rapport sur les relations économiques entre Québécois et Autochtones est un regard partiel sur des réalités complexes. L'exercice s'est néanmoins révélé riche en enseignements. Nous avons été étonnés par la grande convergence des propos des leaders autochtones que nous avons rencontrés. Ils sont de plusieurs nations, de plusieurs régions et occupent différentes fonctions, mais ils constatent des situations similaires.

La difficulté de l'accès aux capitaux. La persistance des préjugés et du racisme. Le désir d'intégrer la vie économique, mais en étant accueillis et compris. La nécessité de rehausser le niveau d'éducation. Cet élan d'affirmation, de confiance qui fait des communautés autochtones une force économique et politique montante au Québec et au Canada.

C'est la trame sur laquelle nous devons tisser des relations nouvelles. Ce rapport est l'amorce d'un dialogue. La conversation se poursuivra dans les mois et les années à venir. Il ne nous appartient pas de réécrire l'histoire. Mais il nous appartient, à tous, entrepreneurs, investisseurs, consommateurs d'imaginer un avenir commun. Choisissons l'ouverture, la coopération et la persévérance. Bâtissons un capital de confiance.

